



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES Externe

Section : Langues régionales : Occitan-langue d'oc

Session 2020

Rapport de jury présenté par :
Jean-Marie Sarpoulet
Président du jury

Introduction, Le CAPES externe d'occitan-langue d'oc, session 2020

Comme beaucoup de concours de recrutement nationaux, la session 2020 du CAPES externe d'occitan-langue d'oc a été bien singulière puisque les épreuves écrites ont été déplacées de quelques semaines et que les épreuves orales n'ont pas eu lieu. C'est donc un concours tronqué par la force des choses qui a sélectionné nos futurs professeurs d'occitan-langue d'oc. Bien entendu, les coefficients des épreuves écrites ont été modifiés afin de répondre à cette situation nouvelle. Ainsi, l'épreuve de composition-traduction d'occitan-langue d'oc comptait deux fois plus que les épreuves des options de recrutement. Le jury, de son côté a été très attentif à la qualité de la langue dans l'épreuve de composition comme dans le thème. Est-il besoin de rappeler que cette singularité est inédite dans l'histoire de ce CAPES qui aura bientôt trente ans.

Créé par décret en 1991, le CAPES d'occitan-langue d'oc a tenu sa première session en 1992. Son objet était de constituer un corps de professeurs spécifiquement destiné à l'enseignement de l'occitan-langue doc. Depuis 1951 et la loi Deixonne, en effet, cette discipline était enseignée par des professeurs formés et recrutés pour enseigner d'autres matières. Tous, loin de là, n'étaient pas des linguistes.

Cette année-là, en 1992, il y eut deux concours, un interne et un externe, sept postes pour l'un et autant pour l'autre. Les épreuves avaient peu de choses à voir avec celles que connaissent les candidats actuellement, sinon qu'elles traitaient, bien entendu, d'occitan, mais le contenu en était passablement différent et les options de recrutement, par exemple, si elles étaient les mêmes (anglais, espagnol, histoire-géographie, lettres), se passaient également à l'oral. Cette disposition a disparu et, au fil des réformes successives, comme tous les CAPES de langues, le concours a évolué vers une adéquation plus grande à la connaissance non pas de quatre œuvres majeures de la littérature occitane et de leur contexte, comme dans les années 90, mais de la maîtrise des programmes des collèges et des lycées, ce qui est tout à la fois beaucoup plus exigeant et beaucoup moins précis. Le texte définissant l'épreuve d'occitan est dorénavant l'arrêté du 19 avril 2013. Bien entendu, cette évolution est indispensable : sur le terrain, l'enseignement de l'occitan a considérablement évolué, notamment avec l'accueil, dans nos collèges, des élèves issus des filières bilingues ou des dispositifs d'enseignement renforcés qui ont une maîtrise de la langue sans commune mesure avec celle de leurs camarades qui commencent un enseignement à raison de deux heures par semaine. De la même manière, la mise en place en lycée de l'enseignement de spécialité avec un horaire copieux et un programme exigeant suppose des compétences langagières avérées qui permettent d'aborder la littérature de langue d'oc dans sa finesse et sa complexité. Autant pour la transmission de la langue que pour la connaissance de la littérature, le professeur d'occitan doit faire face dans sa classe à des défis importants et réguliers qui n'étaient pas ceux des générations précédentes.

Quatre postes étaient proposés à la session 2020 du CAPES externe d'occitan-langue d'oc. Vingt-deux candidats étaient inscrits (un de moins que lors de la session précédente), sept avec la valence de recrutement lettres, quatre histoire, six espagnol et cinq anglais. Le jury a évalué la production de douze candidats. Cinq candidats étaient présents avec la valence lettres, deux en histoire, trois en espagnol, deux en anglais. La moyenne du premier admis est de 15,33 sur 20, la moyenne du dernier admis de 11,46. La moyenne des candidats admis est de 13,75. La moyenne des candidats non-admis va de 8,25 à 4. Il y avait donc un écart important entre le quatrième et le cinquième candidat au classement général. Les quatre candidats retenus avaient choisi les valences de lettres ou d'anglais.

NB : Comme chaque année, nous vous renvoyons aux rapports des CAPES de la valence correspondante pour la deuxième épreuve d'admissibilité.

Jean-Marie Sarpoulet
Inspecteur d'académie, Inspecteur pédagogique régional
président du jury du CAPES d'occitan-langue d'oc

1^{ère} partie : Rapport de la composition en occitan-langue d'oc

L'épreuve de composition est notée sur 13, les 7 autres points étant réservés à l'évaluation de la traduction appréciée sur la même copie. Cette année, 12 copies ont été corrigées qui ont obtenu des notes entre 2,5/13 et 11/13, soit un écart considérable entre les candidats. Six copies ont obtenu un résultat extrêmement faible entre 2,5 et 4/13 tandis qu'une septième copie se détachait du lot obtenant 5/13. Enfin, quatre copies obtenaient des points nettement supérieurs à la moyenne, 10, 11, 11 et 12/13.

Le dossier à analyser durant l'épreuve était constitué autour de l'axe « le passé dans le présent » de la thématique « l'art de vivre ensemble » de la classe de seconde et composé d'un extrait d'une œuvre au programme *D'entre tant, quauques uns* de Monica Sarrazin, d'un article de *Jornalet*, d'un extrait d'*Argerianas* d'Ives Roqueta et d'un document photographique.

L'exercice de la composition consiste en une analyse fine des documents proposés permettant de dégager une problématique en relation avec l'axe indiqué dans l'énoncé du sujet dont la résolution fera l'objet d'une composition cohérente, argumentée et faisant appel à une lecture intelligente de l'ensemble du corpus ainsi qu'à des références personnelles de culture occitane.

Il ne s'agit en aucun cas de procéder à l'analyse successive des différents documents mais bien de développer une analyse transversale et une argumentation enrichie de culture personnelle, sans vouloir en faire une démonstration d'érudition détachée de tout rapport avec le sujet.

Le candidat s'assurera de confronter les documents du corpus, qui n'ont pas été rassemblés par hasard, afin de mettre en évidence leurs points communs comme leurs différences qui permettront d'alimenter la réflexion autour du thème. Il veillera à citer avec précision les textes mais sans réduire sa rédaction à un catalogue d'exemples trop nombreux et mal exploités.

Par ailleurs, le jury a pu reprocher à certaines copies des erreurs de forme. La composition reste un exercice académique et codifié, les correcteurs attendent des candidats les connaissances élémentaires sur ce point : présence d'une introduction et d'une conclusion, titres des œuvres soulignés, citations entre guillemets, parties cohérentes, alinéas, paragraphes détachés...

L'introduction doit définir le thème cadre, présenter les documents, poser la problématique et amorcer le développement ; celui-ci consiste en une argumentation s'appuyant sur les documents du corpus et visant à répondre à la problématique proposée dans l'introduction en évitant l'écueil d'une analyse linéaire des documents sans analyse croisée de ces derniers. Enfin, le candidat ne doit pas négliger les phrases de transition qui marquent le cheminement de la pensée conduisant à la conclusion qui offrira au correcteur une synthèse de la démonstration menée par le candidat et une réponse à la problématique posée en introduction.

La richesse de la langue des candidats, futurs enseignants est bien évidemment un des points essentiels jugés lors de l'épreuve de composition. Le jury est très attentif aux erreurs d'accords, aux hispanismes, barbarismes, gallicismes et formes erronées présents dans certaines copies et valorise effectivement les copies faisant preuve d'une connaissance précise et d'une fluidité de la langue (connaissance de la morphologie verbale, de la syntaxe de l'occitan, richesse lexicale) ainsi que de la présence de tournures caractéristiques telles que l'utilisation de l'imparfait du subjonctif, par exemple.

Le jury de l'épreuve de composition note, à la lecture des copies, une méconnaissance de l'orthographe morphologique chez de nombreux candidats. Ainsi trouvons-nous « **problematique / *dialògi / *conservatritza / *lengua* ». L'utilisation des doubles consonnes ne semble pas être maîtrisée « **affirmacion* » pas plus que celle des accents diacritiques « **nostra *dona / *revolucionaria / *epoca* ». Un autre point particulièrement regrettable et inacceptable est le non-respect des règles d'accord en genre et en nombre. Des adjectifs ne sont pas correctement accordés, voire des substantifs avec leurs déterminants. Ceci crée non seulement un climat de confusion mais également un sentiment de mépris de la part des candidats qui ne respectent pas les règles les plus élémentaires de la langue qu'ils souhaitent enseigner. Certains ne semblent pas connaître la contraction entre l'article et la préposition ; ainsi trouve-t-on « *...las causidas a los òmes...* »

La syntaxe est des plus malmenée par certains candidats. Nous trouvons bien souvent des phrases dont la syntaxe est calquée sur la syntaxe française ce qui indique sans doute que le texte de la composition n'est que la traduction d'une composition pensée en français et non dans la langue. Ainsi : « **pòt i aver* » en place de « *i pòt aver* » ; « **l'escrivan vòl nos faire comprene* » pour « *l'escrivan nos vòl far comprene* ».

Parfois la syntaxe n'est pas seule responsable du sens incompréhensible de certaines phrases. C'est ici le cas de l'ensemble de sujet dans la subordonnée : « *los personatges de que tracta* ». D'autres phrases qui sont composées de tant et tant de propositions enchâssées les unes dans les autres n'ont aucun sens ; soit parce que l'auteur a négligé des accords, soit parce que certains déterminants essentiels manquent, soit parce que la conception même de la pensée est peu claire : « *Visquèron a la fin del sègle XIX d'unes òmes son pas a d'aise fàcia a de las femnas* ». Nous ne pouvons que conseiller aux candidats de gérer le temps de composition de façon à pouvoir se relire avec la plus grande concentration.

En ce qui concerne l'aspect linguistique de la composition : le jury ne peut que sanctionner lourdement des copies présentant un trop bas niveau de connaissance mais par ailleurs il se félicite des copies dans lesquelles les candidats ont fait preuve d'une très bonne maîtrise de la langue, tant sur le plan morphologique que syntaxique. De nombreux candidats ont su faire preuve également de ce qui est essentiel dans la

construction d'un discours, la clarté, la justesse lexicale et l'utilisation de tournures idiomatiques propres à la langue occitane.

Il va sans dire également que la rédaction doit être soignée, l'écriture claire et lisible et la présentation aérée.

La composition permet au candidat de faire la preuve de sa capacité d'analyse et de synthèse, de ses qualités rédactionnelles, de la richesse de sa langue et de sa connaissance de la culture occitane. Le jury ne peut qu'encourager un entraînement régulier en temps minuté à cette épreuve.

Hélène Deltrieu et Jean Thomas

2^{ème} partie, rapport pour l'épreuve de version : texte médiéval

I] VERSION

a) Remarques préliminaires :

L'épreuve de version portait sur un texte en occitan médiéval. Il s'agissait des premiers vers (1-18) de la nouvelle d'Arnaut de Carcassès, *Las Novas del Papagay* selon l'édition tirée de *Nouvelles courtoises occitanes et françaises* éditées, traduites et présentées par Suzanne Méjean-Thiolier et Marie-Françoise Notz-Grob, Paris, Le livre de Poche, collect. « Lettres gothiques », 1997, p. 186-189. Voir le sujet sur le site du ministère.

Il était donc attendu une traduction en français de ce texte ainsi qu'un commentaire grammatical du segment de vers qui avait été souligné, à savoir « *en est jardi* ».

Concernant la traduction, le jury attendait, comme l'année précédente, qu'elle témoigne d'une bonne connaissance morphosyntaxique de l'occitan médiéval, laquelle ne saurait s'acquérir autrement que par une formation régulière et solide. La traduction doit ainsi permettre de vérifier l'aptitude des candidats à comprendre le sens général de même que les détails significatifs d'un texte de cette période fondatrice de la culture occitane. Les correcteurs redisent, cette année encore, combien ce volet de la préparation au concours ne doit pas être négligé et se permettent de renvoyer à nouveau aux ouvrages et aux sites suivants :

- Bianchi André et Romieu Maurice, *Iniciacion a l'occitan ancian. Dètz e nau tèxtes de l'Edat Mejana comentats*, Bordeaux, PUB, collect. « Saber Lengua », 2002.
- Bianchi André et Romieu Maurice, *La lenga del trobar*, Bordeaux, PUB, collect. « Saber Lengua », 2006.
- Levy Emil, *Petit dictionnaire Provençal-Français*, Nîmes, Lacour-Ollé, collect. « Rediviva » 2005 (version en ligne : <https://archive.org/stream/petitdictionnair00levyuoft>).
- Dictionnaire de l'occitan médiéval, DOM en ligne : www.dom-en-ligne.de

D'autre part, comme il avait également été précisé dans le rapport de l'an dernier, le jury attendait une excellente maîtrise de la langue française, à savoir, un vocabulaire étendu, une syntaxe correcte et une connaissance sûre des règles orthographiques et morphologiques.

Cette année, la notation des 12 copies se situe entre 0,45/3 et 2,8/3 pour une moyenne de 1,7/3 soit 11,5/20. Cette moyenne est pour le jury significative d'un effort notable d'attention pour ce volet du concours.

Les correcteurs ont constaté, d'une manière générale, un rendu assez satisfaisant, dans la plupart des copies, du sens général du texte médiéval. La correction des formulations en français reste toutefois largement perfectible, qu'il s'agisse de la syntaxe mobilisée ou de la précision du lexique. Au-delà du rendu du sens, il est attendu dans cet exercice un maniement de la langue française qui rende non seulement intelligible le texte produit mais qui reflète aussi les nuances du texte originel.

Les choix de traduction revêtent parfois un caractère singulier dans l'emploi de mots très éloignés du texte originel. Il faut rechercher la plus grande précision dans le rendu du sens et ne pas extrapoler par une formulation trop générale en français. De la même manière, il est indispensable de respecter la personne des verbes conjugués dans le texte originel et important de conserver le temps utilisé pour ces mêmes verbes, sauf si la correction de la concordance des temps en français s'en trouve impactée. Il est aussi préférable de ne pas laisser de lacunes dans la traduction. À l'inverse, il n'est pas souhaitable que le candidat interrompe sa traduction par une incise, parfois longue, sur tel ou tel choix qu'il a opéré. Ainsi, même si le sens d'un mot ou d'un segment de phrase reste obscur, le candidat doit pouvoir faire preuve d'assez de recul et d'adaptabilité (eu égard, notamment, à ses connaissances en occitan moderne et par la prise en compte du contexte) pour faire l'effort de proposer une interprétation logique.

En effet, les erreurs les plus récurrentes sont de l'ordre du faux-sens et du contresens ; parmi eux, nous pouvons donner les exemples suivants :

- Vers 1 : *De mur serrat* n'était pas à traduire par « aux murs serrés », « près d'un mur » ; « *serrat* » a ici le sens de « fermé », *De mur serrat* signifie donc « entouré d'un mur », « clos par un mur » ;
- Vers 2 : *Laurier folhat* n'était pas à traduire par « laurier feuillé(e), feuilli, épais laurier » mais par « laurier feuillu » ; un sens de « feuillu » en français est bien « qui a beaucoup de feuilles » ;
- Vers 3 : *Contendre* n'était pas à traduire par « chanter, lutter, contester » ; par cohérence avec l'ensemble du récit, il fallait ici sélectionner le sens de « soutenir », « soutenir un discours, affirmer » : *contendre de tal razo*, « soutenir un raisonnement » ;
- Vers 6 : *E aporta-l de lonh salutz* n'était pas à traduire par « pour lui porter ou lui apporter des nouvelles » mais par « Et lui porte de loin des saluts/Et lui porte des saluts de loin » ;
- Vers 7 : *Dieus vos sal* n'était pas à traduire par « Dieu vous salue » ou « Dieu vous garde » ; il fallait comprendre *Dieus vos salv(e)*, que Dieu vous sauve ; « Dieu soit loué » est un contresens ;
- Vers 8 : *Messatge soy* n'était pas à traduire par « je suis un message » mais par « je suis [un] messager », par cohérence ;
- Vers 8 : *No-us sapcha mal* n'était pas à traduire par « ne vous méprenez pas, ne m'en voulez pas, qu'il ne vous en fasse pas mal, il n'y a aucun mal à cela, ne vous tourmentez pas » mais par « ne soyez pas fâchée » ;

- Vers 9 : *Aissi* n'était pas à traduire par « ici » mais par « ainsi ». La fréquentation des textes médiévaux doit permettre d'éviter la confusion avec « aici » (ici) ; « Aissi » est à rapprocher de la forme moderne « ansin », ou encore du catalan « així », du castillan « así » ou du portugais « assim » ; il s'agit donc d'un adverbe de manière et non de lieu ;
- Vers 11 : *Cavalier* n'était pas à traduire par « cavalier » mais par « chevalier » eu égard au contexte ;
- Vers 11 : *Qu'anc fos* n'était pas à traduire par « que fusse, avec qui je fus » mais par « qui fût jamais » ; *anc* signifie « jamais », à rapprocher de la forme française « oncques »
- Vers 12 : *Azaut* n'était pas à traduire par « audacieux ou hardi ou courageux ou valeureux ou agile » mais par « gracieux, agréable » ;
- Vers 14 : *Que basti per vos lo tornei* n'était pas à traduire par « dont vous êtes pour lui le tourment, qui se bat/s'est battu pour vous au tournoi, qui bâtit pour vous le tournoi » mais par « qui donna / qui organisa pour vous le tournoi » ;
- Vers 15 : *Vos tramet salutz cen mil vetz* n'était pas à traduire par « a gagné pour vous son honneur cent mille fois » mais par « vous envoie cent mille fois ses saluts » ;
- Vers 22 : *Per mi* n'était pas à traduire par « à travers moi » qui est maladroit mais par « par mon truchement / par mon intermédiaire ».

Concernant le segment de vers souligné, « *en est jardí* », peu de copies ont fourni une analyse grammaticale complètement correcte. Cet aspect de l'exercice ne doit pas être négligé. Dans ce segment, le mot essentiel à analyser était « *est* ». Si l'importance d'analyser « *est* » a bien été perçue par plusieurs candidats, en revanche, peu de ces candidats ont donné la bonne analyse, à savoir qu'il s'agissait d'un adjectif ou déterminant démonstratif. En effet, « *est* » n'est pas un pronom, comme de nombreux candidats l'ont écrit. Le jury a perçu ainsi une méconnaissance de la nature et de la fonction grammaticale des mots, ce qui doit absolument être corrigé.

De la même manière, « *En* » n'est pas une conjonction mais une préposition de lieu.

Enfin, la graphie « *jardí* » indiquant la chute phonétique du « *n* » final n'appelait pas de commentaire particulier.

b) Corrigé (type) proposé :

Traduction issue de l'ouvrage cité :

Dans un verger clos de murs,
à l'ombre d'un laurier feuillu,
j'entendis un perroquet soutenir
un raisonnement que je vous rapporterai.
Il est venu devant une dame
et lui apporte [des] saluts de loin
et lui dit : « Dame, que Dieu vous sauve !
Je suis messenger. Ne soyez pas fâchée
si je vous dis pourquoi je suis
venu ainsi vers vous dans ce jardin :
le meilleur chevalier qui fût jamais,
le plus agréable, le plus joyeux,
Antiphonor, le fils du roi
qui donna le tournoi pour vous,
vous envoie cent mille fois ses saluts,
et, par mon truchement, vous prie de l'aimer,
car sans vous il ne peut guérir
du mal d'amour qui le fait languir.

Commentaire du segment souligné :

Dans le segment « *en est jardí* », « *est* » est un adjectif/déterminant démonstratif de proximité, de forme simple (de la première série), au cas régime singulier (on pouvait le rapprocher de formes locales encore usitées de nos jours ou des formes plus générales « *aiceste* » et « *aqueste* »). « *En* », quant à lui, est une préposition de lieu.

2^{ème} partie, épreuve de thème

Cette année, le texte proposé pour le thème était extrait de *Le Lambeau* de Philippe Lançon, 2018, Gallimard, collection Blanche. Les notes des douze copies corrigées s'échelonnent de 1,35/4 à 3,15/4 avec une moyenne de 2,17/4, autrement dit de 10,85/20.

Le texte ne présentait pas de difficultés lexicales ou syntaxiques particulières. Les correcteurs ont tenu à valoriser les candidats qui ont su faire preuve d'une bonne maîtrise de la langue et de l'orthographe et ont fait l'effort de proposer des tournures idiomatiques dans la mesure où elles respectaient le registre et le sens du texte original.

Les correcteurs tiennent à préciser qu'il est attendu des futurs enseignants d'occitan qui se présentent au concours qu'ils fassent preuve d'une maîtrise sans faille des règles de l'orthographe, quelle que soit la variété dialectale utilisée et quel que soit le système graphique choisi (il n'y avait pas de copies en graphie mistralienne cette année), par exemple pour ce qui est de l'alternance entre *tant* et *tan* devant les adjectifs (*tan comic* et non **tant comic¹*), mais aussi pour ce qui est de l'accentuation graphique que ce soit pour la notation de la tonique (**cresiai* pour *cresiái*, **ordinaria* pour *ordinària*, **dessus* pour *dessús*, etc.) ou de l'aperture (**violèncià* pour *violènciá*, ***comprès* pour *comprés*, **endrèch* pour *endrech*). Il convient également dans le cadre de cette épreuve d'éviter l'usage de gallicismes (**dessinar* pour *dessenhar* ou **violença* pour *violènciá*). La morphologie verbale doit aussi être correctement maîtrisée : en gascon *viscó* ou *viscoc*, correspond au prétérit du verbe *viver* (vivre) et non à celui du verbe *véder* (voir) qui était attendu dans la traduction. La périphrase verbale avec le verbe conjugué *tornar* qui indique la répétition d'une action ou éventuellement le retour à un état initial se construit toujours avec l'infinitif (*a tornat plaçar* et non *a tornat *plaçat*). Au-delà d'une lecture superficielle du texte qui peut conduire à des traductions erronées, il convient également d'éviter les traductions approximatives qui ne respectent pas le sens du texte comme dans la proposition « *Sigolène e Charb se gaitèron* » utilisée malencontreusement pour traduire « Sigolène croisa le regard de Charb », ou encore l'utilisation de « *metut* » pour traduire « replacé ».

Pour ce qui est de l'explication grammaticale, (« qu'on y a copié »), il convient d'expliquer intégralement le segment souligné et non pas de choisir un seul des aspects en n'oubliant pas de justifier si nécessaire le choix de traduction en occitan. Ainsi l'ensemble de la proposition représentait une proposition relative dont le pronom relatif « que », complément d'objet, renvoyait à l'antécédent « le dessin ». Dans un second temps, il était bien sûr possible de faire des remarques sur la traduction du « on » en occitan (le commentaire ne devant bien sûr pas se limiter à cela). Sans être la seule solution possible, la traduction se prêtait à l'usage de la tournure pronominale (« que s'es copiat dessus »). Le passé composé pouvait également faire aussi l'objet d'une remarque. En l'occurrence, il s'agissait ici, dans le cadre d'un récit, certes au passé, non pas d'un élément du récit comme c'était le cas pour les formes verbales renvoyant aux événements datables du passé qui nécessitaient l'usage du prétérit comme « m'isola », « croisa », « a vu », (ce dernier verbe nécessitant également l'usage d'un prétérit en occitan dans le cadre du récit), mais d'un commentaire général du narrateur effectué *a posteriori* sous la forme d'une comparaison (« Comme un papier calque mal replacé sur le dessin qu'on y a copié »). Ce commentaire étant indépendant des événements, il valait mieux privilégier ici l'emploi du passé composé. En l'absence de correspondance exacte dans l'usage des temps du passé en français et en occitan, il convient de ne jamais s'appuyer sur des réflexes, mais de justifier son choix sur une analyse précise et globale du texte.

Proposition de traduction

Cresiái encara que çò que se debanava èra una farcejada entre qu'endevinavi ja que n'èra pas una, mas sens saber çò qu'èra. Coma un papièr de calc, mal replaçat sul dessenh que s'es copiat dessus, las linhas de la vida vidanta, de çò que dins una vida ordinària dessenhariá una farcejada, o puèi qu'es lo luòc, una caricatura, aquestas linhas correspondián pas mai a aquelas, desconegudas, que venián de las remplaçar. Èrem còpsec de pichòts personatges presonièrs al dintre del dessenh. Mas qual dessenhava ? L'irrupcion de la violènciá nuda estrema luènh del monde e dels autres lo que la subís. En tot cas a ieu, m'estremèt. Al meteís moment, Sigolène crosèt l'agach de Charb e vegèt ela qu'o aviá comprés, el. Es pas estonant. Charb aviá pas gaire d'illusions sus çò que ne son capables los òmes, aviá pas cap de patetic, pas cap d'emfasi, es tanben per aquò que, ajocat tal un furet sus la mostacha de Stàlin, èra sovent tan risolièr.

Jean-Christophe Dourdet et Hervé Lieutard

¹ les formes erronées relevées dans les copies sont indiquées par le signe * placé avant le mot.